

À Washington :

Nadine Ghannam

Téléphone : +1 (202) 473-3011

Courriel : nsghannam@ifc.org

La facilitation du commerce transfrontalier est l'enjeu prioritaire des réformes des réglementations des affaires au Moyen-Orient et en Afrique du Nord.

Washington, le 4 novembre 2010 — Au cours des douze derniers mois, 11 des 18 économies du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord ont adopté 22 réformes réglementaires visant à faciliter les activités commerciales et à créer des opportunités pour les entrepreneurs locaux. Il s'agit là d'une des conclusions du rapport *Doing Business 2011: Making a Difference for Entrepreneurs* (Agir pour les entrepreneurs), le huitième rapport d'une série annuelle publiée par l'IFC et la Banque mondiale.

La facilitation du commerce transfrontalier figure parmi les principales priorités des réformes. Le Bahreïn, la République arabe d'Égypte, l'Arabie saoudite, la Tunisie, les Émirats arabes unis ainsi que la Cisjordanie et la bande de Gaza ont amélioré les procédures administratives au sein des douanes ainsi que leurs infrastructures portuaires. L'amélioration des systèmes d'information sur le crédit a également été une priorité, notamment en République islamique d'Iran, en Jordanie, au Liban, en République arabe de Syrie et dans les Émirats arabes unis.

Au cours des cinq dernières années, environ 85 % des économies du monde ont facilité la pratique des affaires pour les entrepreneurs locaux en apportant 1 511 améliorations aux réglementations des activités commerciales. *Doing Business 2011* innove avec un nouvel outil de mesure qui montre à quel point la réglementation des affaires a évolué dans 174 économies depuis 2005. D'après cette mesure, l'Arabie saoudite et l'Égypte font partie des 15 économies les plus actives en matière de réformes facilitant la pratique des affaires.

Bon nombre de réformes sur la réglementation des affaires, mises en œuvre l'année dernière dans la région, touchent aux nouvelles technologies. La Tunisie est l'économie qui a le plus facilité le paiement des taxes et impôts en adoptant des systèmes électroniques de paiement. Cette économie a également modernisé son système d'échange de données pour les importations et les exportations.

« Les nouvelles technologies sont à la base des meilleures pratiques réglementaires dans le monde », explique Dahlia Khalifa, une des auteurs du rapport. « La technologie rend le respect des réglementations plus facile, moins chère et plus transparente. »

L'année dernière, l'Arabie saoudite, première économie de la région dans le classement sur la facilité de faire des affaires (à la 11^e position sur 183 économies figurant dans le classement global) a mis l'accent sur quatre domaines de la réglementation des affaires. Le pays a simplifié le processus d'octroi de permis de construire, a lancé un nouveau terminal pour les conteneurs dans le port islamique de Djeddah, a rendu les prêts garantis plus flexibles et a accéléré les procédures touchant les entreprises en difficulté en permettant des règlements à l'amiable.

L'Égypte a progressé de cinq places dans le classement mondial pour se situer à la 94^e position. L'année dernière, l'Égypte a réduit les coûts de création d'une entreprise et a rendu le commerce transfrontalier plus facile en adoptant un système électronique de soumission des documents relatifs aux importations et aux exportations.

À propos de la série de rapports Doing Business

Doing Business analyse les réglementations qui s'appliquent aux entreprises d'une économie au cours de leur cycle de vie, notamment leur phase de démarrage et d'exploitation, leurs échanges commerciaux transfrontaliers, le paiement de leurs impôts et taxes et leur fermeture. *Doing Business* ne mesure pas tous les aspects de l'environnement des affaires qui concernent les entreprises et les investisseurs. Ainsi, à titre d'exemple, il ne mesure pas la sécurité, la stabilité macroéconomique, la corruption, le niveau de compétence de la main-d'œuvre ni la solidité du système financier d'une économie. Les conclusions du rapport ont stimulé des débats sur les politiques publiques dans plus de 80 économies. Elles ont permis le développement d'un nombre toujours plus grand d'études analysant l'impact des réglementations qui affectent les entreprises sur les résultats économiques obtenus par les différentes économies

Pour plus d'informations au sujet de la série de rapports *Doing Business*, veuillez visiter le site suivant : www.doingbusiness.org.

Au sujet du Groupe de la Banque mondiale

Le Groupe de la Banque mondiale est l'une des plus importantes sources mondiales de soutien financier et technique pour les pays en développement. Il est composé de cinq institutions connexes : la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD), l'Association internationale de développement (IDA), la Société financière internationale (IFC), l'Agence multilatérale de garantie des investissements (MIGA) et le Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements (ICSID). Chaque institution joue un rôle distinct dans le cadre de la mission de l'organisation, qui est de lutter contre la pauvreté et d'améliorer les conditions de vie des habitants des pays en développement. Pour plus d'informations, veuillez visiter les sites suivants : www.worldbank.org, www.miga.org et www.ifc.org.

Contacts pour les questions relatives à la région Moyen-Orient et Afrique du Nord traitée dans *Doing Business 2011* :

Moyen-Orient et Afrique du Nord

Riham Mustafa +20 010 2247482

Courriel : rmustafa@ifc.org

Hafed Al Ghwell +1 (202) 473-8930

Courriel : halghwell@worldbank.org